

# La rentrée des écoles de musique en Bourgogne-Franche-Comté

Crédit photo : CRR Chalon-sur-Saône

Morgane Macé

Après six mois de fermeture pour la plupart des conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté depuis la crise sanitaire en mars 2020, ces-derniers ont ouvert à nouveau leurs portes en septembre, reprenant une activité presque normale... Comment la rentrée s'est-elle organisée et dans quelles conditions les cours collectifs auront-ils lieu ? Tour d'horizon des lieux d'enseignement sur la reprise des pratiques musicales en jazz.

## Des effectifs maintenus

S'il est difficile de voir loin, la rentrée se présente bien pour l'instant : « *On va essayer de faire au mieux, un peu comme font les lycées dans l'Éducation nationale* » explique Olivier Py, coordonnateur du département jazz au Conservatoire de Chalon-sur-Saône.

Pas de rentrée en sous-effectifs comme le confirme Jean-Yves Dupont-Lemaire, directeur du conservatoire de Dijon : « *Je suis en lien avec les 43 CRR de France et il y avait une inquiétude selon laquelle la période de confinement aurait une incidence négative sur les taux d'inscription. On est agréablement surpris du fait que les gens se réinscrivent, on n'observe pas cette érosion des effectifs qui était redoutée* ».

## Différents protocoles...

Les règles sanitaires semblent toutefois imprécises : « *Dans le domaine des pratiques artistiques, on se sent un peu*

*oubliés* » expliquait peu avant la rentrée Julien Lhuillier, professeur de saxophone au conservatoire de Belfort.

Pour Thierry Perrout, directeur du conservatoire de Montbéliard dont le bâtiment classé au titre des monuments historiques ne permet pas d'effectuer tous les aménagements nécessaires à la distanciation : « *Il faudrait presque un protocole par discipline !* ».

Les établissements ont redoublé d'efforts, accueillant pour certains jusqu'à 1700 élèves, en prenant en compte le protocole de l'Éducation nationale et celui du ministère de la Culture. Thierry Perrout remarque deux dérogations possibles au port du masque obligatoire : la cantine et l'éducation sportive. Quid de la danse, du théâtre et de la musique ? Par ailleurs, le décret du 28 août, article 45, laisse selon lui le champ ouvert à l'interprétation sur cette obligation.

Chaque conservatoire a soumis un plan de reprise d'activité aux collectivités qui peuvent à tout moment le remettre en cause. Thierry Perrout a fait le choix d'une rentrée progressive pour maîtriser le flux d'élèves et éviter d'être contraint de fermer aussitôt après ouverture. La rentrée a donc eu lieu en différé, avec une reprise des cours individuels le 14 septembre et des cours collectifs le 21 septembre.

### **... et des solutions adaptées**

En plus des mesures avec marquage au sol, distanciation, désinfection des surfaces, application du gel hydroalcoolique et port du masque obligatoire dans les lieux communs, pendant les cours à partir de 11 ans et hors pratique artistique, il faut parfois adapter les préconisations sanitaires au cas par cas.

Pour tous les instruments à vent, les musiciens jouent derrière un plexiglas. Il a fallu trouver un système D pour les percussions, dont les peaux s'abiment si elles sont

désinfectées : « *On applique un film alimentaire sur les djembés, que l'on change à chaque changement d'instrumentiste* » explique Sophie Berthommé, directrice du conservatoire du Creusot. D'après une étude du CSFI (Chambre syndicale de la Factice Instrumentale) il faut de l'eau oxygénée à 3%, afin de désinfecter les instruments partagés comme les pianos.

Les emplois du temps ont dû être entièrement réorganisés, en réduisant le nombre d'élèves par ateliers pour les formations de chant choral et en orchestre. D'après Bruno Simon professeur de guitare jazz à Mâcon, « *La jauge des ateliers est de 6 à 7 élèves maximum et pour le big band qui peut rassembler jusqu'à 60 personnes, les répétitions auront lieu dans l'auditorium* ».

### **Des activités reprogrammées**

De nombreux concerts programmés durant la période du confinement ont été reportés en octobre et novembre. Au conservatoire de Saint-Claude notamment, la résidence du pianiste de jazz Bruno Angelini, initialement prévue au printemps dernier se déroulera d'octobre à décembre.

À Auxerre, « *L'intégralité des projets sont reprogrammés dont Y a d'la voix ! ou encore On the Rock and Jazz Again* » comme l'explique Olivier Mugot, professeur de guitare jazz.